

DES HUMANITÉS  
À « L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE » ?  
LES TRANSFORMATIONS DU CORPS ENSEIGNANT  
EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES EN FRANCE  
(1949-2010)

*Charles Soulié*

*L'inconscient, c'est l'histoire*  
Pierre Bourdieu<sup>1</sup>

Afin d'étudier le devenir des disciplines de lettres et sciences humaines en France, comme de fournir quelques éléments susceptibles d'éclairer leurs rapports mutuels, nous avons choisi de nous intéresser aux transformations de leur corps enseignant à l'université depuis 1949. En effet, il nous semble que l'approche tant historique que statistique est susceptible d'offrir le recul nécessaire à l'étude de cet objet, que chaque universitaire croit bien connaître tout simplement parce qu'il en est membre. De même, elle devrait nous permettre de nuancer certains propos relatifs à l'évolution démographique de ces disciplines, comme de décrire leur processus de différenciation interne.

La principale source mobilisée ici est celle des effectifs d'enseignants titulaires des facultés des lettres en France de 1949 à 2010. Évidemment, ce genre de comparaison sur une longue période est toujours critiquable. Car en raison des changements de contexte, nomenclature, comme des illusions liées à la constance du nominal qui font par exemple croire que sous une même appellation disciplinaire on retrouve la même chose, on risque d'assimiler des choses très différentes et s'expose donc à des risques d'anachronisme. Mais comme toute histoire est nécessairement faite à partir du présent, il est difficile d'y échapper complètement...

Un des principaux intérêts de cette source est qu'elle permet de mesurer la dérive des continents disciplinaires et qu'elle offre aussi un outil très précieux d'analyse de notre inconscient académique. En effet travaillant sur l'histoire des disciplines, le chercheur est nécessairement confronté à la manière dont, à chaque époque, on « discipline » les entendements académiques et façonne les habitus disciplinaires en les distinguant/hierarchisant les uns par rapport aux autres. Ce qui, ensuite,

conditionne aussi fortement les préjugés, rapports réciproques entre disciplines et explique sans doute en partie le constat récent, et quelque peu désabusé, fait par Christophe Charle et selon lequel : « *Le dialogue entre les disciplines est, on le sait, la chose du monde la plus annoncée et la moins pratiquée réellement.* »<sup>2</sup>

Dans la première partie de l'article, nous décrirons les facultés des lettres au sortir de la seconde guerre mondiale. Puis nous rapporterons leurs principales évolutions démographiques jusqu'à la veille de 68. Ensuite, nous évoquerons l'après 68 en distinguant deux périodes. Mais alors, le recul historique nous manque sans doute pour affiner cette périodisation et mieux appréhender notre destin collectif. Ou, comme le disait Hegel : « *La chouette de la sagesse ne s'envole qu'à la nuit tombée.* »<sup>3</sup>

### AU SORTIR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

En 1891, les facultés de lettres comptent 232 enseignants. Ce chiffre augmente ensuite lentement pour passer de 277 en 1910 à 366 en 1942<sup>4</sup>. En 1949 il s'élève à 526, ce qui fait une moyenne de 31 enseignants par faculté<sup>5</sup>. À l'exception de celle de Paris, chaque faculté forme donc un milieu d'interconnaissance plutôt limité, assez comparable à un village où tout le monde connaît tout monde, et où la division du travail d'enseignement est peu développée au sein de chaque discipline. En histoire par exemple, nombre d'établissements disposent à peine d'un enseignant par période historique (histoire antique, médiévale, moderne et contemporaine). Et il en va de même en français comme en philosophie, même si avec la croissance des effectifs, la situation s'est nettement améliorée depuis l'époque de Durkheim<sup>6</sup>.

Tableau n° 1 : Les enseignants en lettres en 1949 selon les universités

|             | Français | Latin/<br>Grec | Histoire | Philosophie | Géographie | Langues | Total | Nombre<br>d'étudiants<br>en 1947 |
|-------------|----------|----------------|----------|-------------|------------|---------|-------|----------------------------------|
| Paris       | 17       | 15             | 28       | 18          | 9          | 20      | 107   | 13 563                           |
| Strasbourg  | 8        | 5              | 14       | 5           | 3          | 9       | 44    | 1 137                            |
| Lyon        | 5        | 5              | 9        | 6           | 5          | 11      | 41    | 1 431                            |
| Bordeaux    | 4        | 5              | 7        | 5           | 3          | 13      | 37    | 1 345                            |
| Nancy       | 5        | 3              | 5        | 4           | 2          | 12      | 31    | 1 015                            |
| Toulouse    | 7        | 7              | 4        | 3           | 3          | 7       | 31    | 1 510                            |
| Lille       | 5        | 4              | 6        | 4           | 3          | 6       | 28    | 1 429                            |
| Montpellier | 4        | 6              | 5        | 3           | 2          | 8       | 28    | 1 360                            |

|               |     |       |       |       |      |       |      |        |
|---------------|-----|-------|-------|-------|------|-------|------|--------|
| Rennes        | 2   | 4     | 4     | 2     | 3    | 13    | 28   | 1 163  |
| Aix + Nice    | 2   | 4     | 4     | 5     | 2    | 9     | 26   | 1 324  |
| Alger         | 2   | 2     | 5     | 3     | 2    | 5     | 19   | 933    |
| Besançon      | 3   | 2     | 6     | 2     | 0    | 3     | 16   | 392    |
| Caen + Rouen  | 2   | 3     | 4     | 2     | 2    | 5     | 18   | 873    |
| Dijon         | 5   | 2     | 4     | 4     | 2    | 7     | 24   | 394    |
| Grenoble      | 4   | 2     | 3     | 2     | 3    | 7     | 21   | 1 103  |
| Poitiers      | 2   | 2     | 4     | 2     | 2    | 3     | 15   | 703    |
| Clermont      | 2   | 2     | 3     | 2     | 2    | 1     | 12   | 945    |
| Total         | 79  | 73    | 115   | 72    | 48   | 139   | 526  | 30 620 |
| Part relative | 15% | 13,9% | 21,9% | 13,7% | 9,1% | 26,4% | 100% | /      |

Source : Ministère de l'Éducation nationale, *Annuaire de l'Éducation nationale*, 1949 (sous réserve d'éventuels doubles comptes liés à l'appartenance simultanée d'individus à plusieurs disciplines). Concernant les étudiants inscrits en 1947 :

<http://www.education.gouv.fr/acadoc/> « L'enseignement supérieur : 1946-47, 1947-48 », *Notice* n° 10702.

L'enseignement dispensé est donc très généraliste et proche de celui délivré dans l'enseignement secondaire, avec lequel les continuités sont évidentes tant en raison de la taille des institutions concernées, du cursus professionnel des enseignants (passage préalable nécessaire par l'enseignement secondaire), que du poids de l'agrégation dans la détermination des programmes d'enseignements comme des orientations de recherche. Ce qui évite une trop forte spécialisation et facilite sans doute la rédaction de grandes synthèses disciplinaires qui, si l'on en croit certains chercheurs étrangers, seraient une spécificité bien française.

Non seulement le corps enseignant de l'époque est très réduit en nombre, mais il est aussi très masculin. Ainsi en 1946, Christophe Charle compte 3,5 % d'enseignantes à la faculté des lettres de Paris, contre 6,9 % en province, soit une moyenne globale de 6,2 %. À l'époque, les établissements d'enseignement supérieur en lettres parisiens les plus féminisés sont les Langues orientales (10,8 %) et l'École du Louvre (12,5 %), soit deux secteurs (langues et arts) aujourd'hui très féminisés. Parlant du lent processus de féminisation des facultés des lettres, C. Charle rappelle ainsi que : « *la première licence ès lettres est conférée à Julie Daubié en 1871 ; le premier doctorat ès lettres en 1914, la première chaire en faculté des lettres, pourtant l'une des plus féminisées par son public, vingt ans plus tard, en 1934 ; la première chaire à la Faculté des lettres de Paris en 1947 ; pour le Collège de France, il a fallu attendre 1973.* »<sup>7</sup>

## L'ARRIVÉE DE GEORGES DUBY À AIX

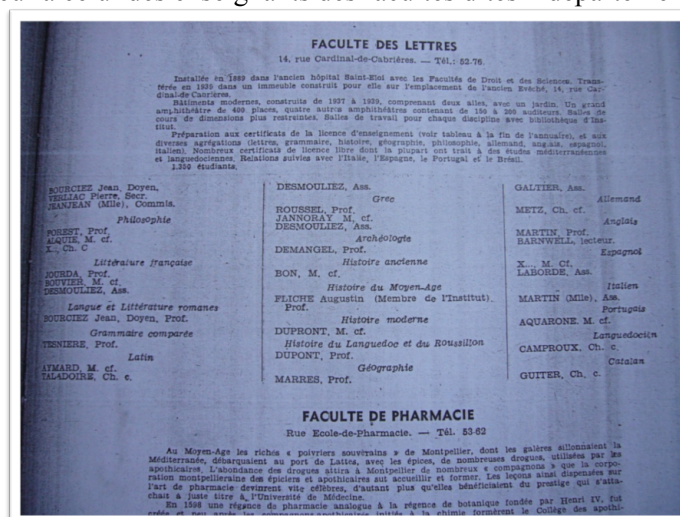
Avant de pouvoir être recruté à Aix, et venant de Besançon, Georges Duby se heurte à « *cette plaie de l'enseignement supérieur, français, le recrutement local* ». Et il lui faudra, ni plus ni moins, l'appui du directeur de l'enseignement supérieur de l'époque afin de passer outre.

*« Un soir de novembre 1951, à la nuit tombante, je vis donc s'ouvrir devant moi un beau portail de chêne, celui de la faculté d'Aix, qui se livrait enfin. Elle tenait toute entière dans un discret hôtel Louis XV près de la cathédrale. Un bijou : une cour plantée de trois platanes, quelques salons à gypseries, le plus vaste servant d'amphithéâtre. Les salons n'étaient pas pour me surprendre. À Besançon, l'estrade où je donnais mon cours était placée devant un grand miroir à trumeau et j'imaginais, non sans quelque gêne, mes étudiants de licence (ils étaient sept, en tout et pour tout, les semaines où il ne gelait pas trop fort) observant ma personne ainsi dédoublée. Plus neuf était ce sentiment d'être ici à mille lieues de Paris. Le doyen, semillant vieillard, m'avoua n'y avoir jamais mis les pieds. Il m'avait accueilli fort courtoisement, veillant à ce que rien ne fit croire que l'on me tint pour un intrus : « Vous tombez bien, me dit-il, c'est l'heure de notre assemblée ; d'un coup, je vais vous présenter à tous vos nouveaux collègues. » Il m'introduisit dans une sorte de boudoir. J'y vis réunis huit hommes d'âge, pas plus. Ils devisaient. »<sup>8</sup>*

L'espace des facultés des lettres est aussi fortement dominé par Paris. Ainsi en 1949, la Sorbonne rassemble plus d'un enseignant sur cinq. Et en 1947, elle concentre même plus de 44 % des étudiants en lettres, la majorité d'entre eux (53%) étant déjà des femmes<sup>9</sup>. En fait à l'époque seule Strasbourg, pour des raisons politiques liées aux occupations allemandes successives et à la nécessité de faire front face à la « science allemande », peut rivaliser avec la Sorbonne dans certaines disciplines comme la philologie, les langues, *etc.* Et dans l'entre-deux-guerres, Strasbourg déploiera à cette fin une politique active de recrutement des étudiants étrangers qui représenteront assez rapidement près du tiers des effectifs inscrits, la plupart venant d'Europe centrale<sup>10</sup>.

Décrivant l'évolution du corps enseignant en lettres de 1870 à 1939, Paul Gerbod va jusqu'à parler de « *l'opposition toujours plus forte entre Paris et la province* ». Car si la Sorbonne voit ses effectifs enseignants décupler en 60 ans, l'augmentation est beaucoup plus lente en province (+ 340 %), où « *le personnel enseignant se limite seulement à cinq ou dix personnes, constituant de maigres et fragiles 'colonies universitaires', brisées par les mutations et promotions, isolées dans la société locale et par rapport les unes aux autres, sinon avec Paris où peuvent s'achever éventuellement des carrières provinciales.* »<sup>11</sup> En effet et en raison de son capital symbolique, la Sorbonne représente le

lieu d'aboutissement d'une « carrière réussie » en faculté des lettres, le traitement des enseignants parisiens étant d'ailleurs, jusqu'en 1961, supérieur à celui des enseignants des facultés dites « départementales ».



### *Le personnel de la faculté des lettres de Montpellier en 1949*

Source : Ministère de l'Éducation nationale, *Annuaire de l'Éducation nationale*, 1949, p. 450.

Enfin dernière caractéristique saillante des facultés des lettres de l'époque, elles sont essentiellement centrées sur l'enseignement de trois grandes disciplines, en l'occurrence la littérature (elle-même éclatée en latin, grec et français), l'histoire et la philosophie<sup>12</sup>. On retrouve alors la prééminence de la triade classique des lycées et facultés : français-latin-grec<sup>13</sup>. Ainsi en 1949, le groupe des enseignants de latin/grec (13,9 %) fait presque jeu égal avec celui des enseignants de français (15 %), ce qui s'explique notamment par l'obligation faite à la plupart des étudiants de licence de passer un certificat de langue ancienne<sup>14</sup>.

## UN HÉRITAGE FORT ANCIEN

On sait que depuis leur fondation médiévale les facultés des lettres accordent une place centrale à l'étude du grec et du latin, qui forment en quelque sorte le noyau des anciennes humanités le latin étant aussi, fait important à rappeler, la langue de l'église ainsi que la langue internationale de l'époque.



(Logo actuel de la chancellerie des universités de Paris. Il est inspiré d'une médaille de 1747 représentant les armes du recteur au nom de l'université de Paris et figurant une main divine sortant des nuages du ciel et tendant un livre. L'original est accompagné de trois inscriptions latines : « *Haec nuncia veri* » (Voici les Tables de la vérité), « *Magni nunchii – jur.univers. – parisi* » (Du grand maître du droit de l'université de Paris), « *Sanctus carolus magnus* ». <sup>15)</sup>

Rappelons aussi qu'au Moyen Âge, la faculté de théologie occupe une place dominante à l'université. D'où la position plus ou moins ancillaire de la philosophie par rapport à la théologie, et qui faisait de cette première la « servante » de la seconde. Après l'épisode révolutionnaire, puis napoléonien, la refondation, sous la Troisième république, de l'université française contribue, sous l'influence notamment du positivisme, à l'avènement de la « nouvelle Sorbonne », laquelle accorde toujours une place centrale à l'étude des langues mortes et du français, la philosophie occupant alors la place anciennement dévolue à la théologie. Sachant que, comme le rappelle Christophe Charle, la querelle dite de « *la nouvelle Sorbonne* » débute lorsque « *le gouvernement publie des décrets accordant l'équivalence du baccalauréat pour l'inscription dans les facultés des lettres et de sciences à des diplômés sans latin, le 28 avril 1910.* » <sup>16)</sup>

Mais à ces disciplines canoniques s'ajoutent au XIX<sup>e</sup> siècle ce qu'on appelle alors les « littératures étrangères », puis la géographie, disciplines au recrutement social et scolaire souvent plus atypique (public plus populaire et provincial pour la géographie et plus féminin pour les langues) <sup>17)</sup>. Dans les annuaires décrivant le corps enseignant de chaque université, ces disciplines sont généralement placées après leurs consœurs plus anciennes, la philosophie occupant à l'inverse la première place ce qui, manifestement, traduit un ordre de préséance tant académique qu'intellectuel. Dans le même ordre d'idée, on observe que ces annuaires décrivent toujours l'académie de Paris avant celles de province.

Néanmoins on note qu'en 1949 ce qui s'appelle alors les « langues et littératures étrangères », et qui au XIX<sup>e</sup> siècle forme « *un domaine*

*encore expérimental et marginal* »<sup>18</sup>, rassemble déjà plus du quart des effectifs enseignants en lettres, signe de l'adaptation des facultés des lettres à la demande sociale et professionnelle externe à l'enseignement secondaire. Et c'est l'anglais qui, en lien notamment avec la montée en puissance contemporaine des États-Unis, compte le plus d'enseignants. Et ce même si, en raison notamment de la forte inertie du canon académique, la littérature et la civilisation anglaises occupent une place incomparablement plus importante que la littérature et civilisation américaines dans les programmes d'enseignements<sup>19</sup>.

### DES HUMANITÉS AUX SCIENCES DE L'HOMME

Le lent mouvement de transformation des facultés des lettres que manifeste aussi la création, en 1946-47, des licences de psychologie comme de lettres modernes, se poursuit dans les années 1950 et s'accélère après 1960 à la faveur de la première massification universitaire<sup>20</sup>.

Tableau n° 2 : Répartition par disciplines des enseignants de lettres et sciences humaines en France de 1949 à 1967

|                                                                      | Effectifs en<br>1949 | (part<br>relative) | Effectifs<br>en 1961 | (part<br>relative) | Effectifs<br>en 1967 | (part<br>relative) |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Français                                                             | 56                   | 10,6%              | 222                  | 15,3%              | 607                  | 16,4%              |
| Littérature comparée                                                 | 6                    | 1,1%               | 30                   | 2,1%               | 81                   | 2,2%               |
| Philologie, linguistique,<br>phonétique                              | 17                   | 3,2%               | 24                   | 1,7%               | 75                   | 2%                 |
| <b>Groupe français</b>                                               | 79                   | 15%                | 276                  | 19%                | 763                  | 20,6%              |
| Latin                                                                | 41                   | 7,8%               | 84                   | 5,8%               | 189                  | 5,1%               |
| Grec                                                                 | 32                   | 6,1%               | 67                   | 4,6%               | 119                  | 3,2%               |
| <b>Groupe lettres<br/>classiques</b>                                 | 73                   | 13,9%              | 151                  | 10,4%              | 308                  | 8,3%               |
| Histoire ancienne et<br>médiévale, archéologie,<br>histoire de l'art | 67                   | 12,7%              | 138                  | 9,5%               | 254                  | 6,9%               |
| Histoire moderne et<br>contemporaine                                 | 48                   | 9,1%               | 118                  | 8,1%               | 312                  | 8,4%               |
| <b>Groupe histoire</b>                                               | 115                  | 21,9%              | 256                  | 17,7%              | 566                  | 15,3%              |
| <b>Groupe géographie</b>                                             | 48                   | 9,1%               | 148                  | 10,2%              | 358                  | 9,7%               |
| Anglais                                                              | 40                   | 7,6%               | 143                  | 9,9%               | 528                  | 14,3%              |
| Allemand                                                             | 36                   | 6,8%               | 68                   | 4,7%               | 177                  | 4,8%               |
| Italien                                                              | 14                   | 2,7%               | 43                   | 3%                 | 86                   | 2,3%               |
| Espagnol                                                             | 13                   | 2,5%               | 79                   | 5,5%               | 199                  | 5,4%               |
| Langues régionales                                                   | 9                    | 1,7%               | 6                    | 0,4%               | 6                    | 0,2%               |

|                           |     |       |       |       |       |       |
|---------------------------|-----|-------|-------|-------|-------|-------|
| Arabe                     | 6   | 1,1%  | 18    | 1,2%  | 18    | 0,5%  |
| Slave                     | 7   | 1,3%  | 31    | 2,1%  | 63    | 1,7%  |
| Portugais                 | 4   | 0,8%  | 11    | 0,8%  | 17    | 0,5%  |
| Langues diverses          | 10  | 1,9%  | 19    | 1,3   | 44    | 1,2%  |
| Groupe langues            | 139 | 26,4% | 418   | 28,9% | 1 138 | 30,7% |
| Philosophie               | 56  | 10,6% | 99    | 6,8%  | 225   | 6,1%  |
| Psychologie/<br>pédagogie | 8   | 1,5%  | 63    | 4,4%  | 224   | 6,1%  |
| Sociologie                | 5   | 1%    | 30    | 2,1%  | 95    | 2,6%  |
| Ethnologie                | 3   | 0,6%  | 7     | 0,5%  | 16    | 0,4%  |
| Groupe philosophie        | 72  | 13,7% | 199   | 13,7% | 560   | 15,1% |
| Divers                    | 0   | 0%    | 0     | 0%    | 9     | 0,2%  |
| Total                     | 526 | 100%  | 1 448 | 100%  | 3 702 | 100%  |
| (dont Paris)              | 107 | 20,3% | 306   | 21,1% | 855   | 23,1% |

Sources : Pour 1949, Ministère de l'Éducation nationale, *Annuaire de l'Éducation nationale*, 1949. Pour 1961 et 1967, Syndicat autonome, *Annuaire des facultés des lettres et sciences humaines* de 1961 et de 1967. Comptages et recodages effectués par nos soins.

Population : hors lecteurs et chargés de cours complémentaires.

Ainsi la part relative du groupe français augmente nettement entre 1949 et 1967 (+ 5,6 %), celle du groupe lettres classiques décroît dans la même proportion, un phénomène de substitution s'opérant alors sans doute entre la licence de lettres classiques et celle de lettres modernes récemment créée<sup>21</sup>. Le groupe histoire décroît aussi fortement (- 6,6 %). Mais cette diminution concerne surtout l'histoire ancienne et médiévale, ainsi que l'histoire régionale, l'archéologie et histoire de l'art, dont la licence est pourtant créée en 1958. Tout se passe donc comme si on observait une désaffection croissante vis-à-vis des disciplines, ou sous disciplines, tournées vers les périodes les plus anciennes (lettres classiques, philologie, histoire...) et à l'inverse une montée de l'intérêt pour « le monde contemporain » dont, à sa création en 1964, l'université de Nanterre se fera d'ailleurs une spécialité afin notamment de se démarquer de la Sorbonne.

La géographie reste stable. En raison des différences de nomenclatures selon les sources, il n'a pas été possible de comparer l'évolution de ses différentes branches (géographie physique, humaine et économique, régionale, etc.). Mais en 1949, on compte 6 chaires de géographie régionale et – plus surprenant pour nous aujourd'hui – 6 chaires de géographie coloniale. À l'époque, cet intérêt pour « les colonies » se retrouve en histoire (présence d'une chaire d'« Histoire de la colonisation » à la Sorbonne occupée par Charles Julien), comme en ethnologie (présence d'une chaire d'« Ethnologie coloniale » à Lyon occupée par André Leroi-Gourhan). Et on observe qu'à l'université



d'Alger, dans les locaux de la faculté de droit situés rue Michelet, existe aussi un « Institut des sciences administratives sociales et coloniales » destiné ensuite à devenir un IEP.

Mais la dimension régionale est explorée aussi dans d'autres disciplines. Ainsi, plusieurs universités de province disposent d'une chaire d'histoire régionale et on trouve même des chaires de littérature, philologie centrées sur les langues et cultures régionales. L'université d'Aix-Marseille dispose ainsi d'un enseignement de « Littérature provençale » assuré par Pierre Colotte, celle de Clermont Ferrand de « Philologie française et Littérature du centre de la France » (Paul Porteau), celle de Rennes de « Littérature celtique » occupée par l'abbé Falc'hun, *etc.* Selon Paul Gerbod, c'est par souci « *d'enraciner plus profondément les universités dans le milieu local et régional* » qu'à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État multiplie ce genre de chaires<sup>22</sup>. Mais on sait que cet ancrage régional, voire ruralisant, sera aussi favorisé par Vichy qui, à la demande de régionalistes, crée par exemple une chaire d'« Histoire de Bretagne » à la faculté des lettres de Rennes<sup>23</sup>. Et que les années 1960, qui verront le développement des universités de province, voient se multiplier les études historiques à ancrage régional, voire départemental<sup>24</sup>.

Le groupe langues voit sa part relative augmenter fortement entre 1949 et 1967 (+ 4,3 %). Ainsi à la veille de 68, il rassemble non plus un quart, mais près d'un tiers des enseignants en lettres. Et l'anglais se détache nettement, attendu que sa part double presque tandis que l'allemand – qui à la fin de la Seconde Guerre mondiale fait pourtant presque jeu égal avec l'anglais – décline, les langues régionales diminuant aussi fortement. Enfin concernant le groupe philosophie, sa part augmente un peu (+ 1,4). Mais celle de la philosophie *stricto sensu* décroît fortement (- 4,5), ce qui alimente peut-être le discours contemporain relatif à « la fin de la métaphysique », et ce au profit des sciences humaines et sociales modernes, la licence de sociologie étant créée en 1958.

## GÉNÉALOGIE DISCIPLINAIRE ET STYLE INTELLECTUEL

Généralement les disciplines nouvelles sont créées par des transfuges, aux trajectoires souvent plus ou moins atypiques, provenant de disciplines anciennes et n'y trouvant pas les conditions nécessaires à leur plein épanouissement, que ce soit au plan intellectuel ou de leur carrière. Par exemple la licence de psychologie est créée avec la participation de Daniel Lagache, un normalien agrégé de philosophie. Celle de sociologie sous l'impulsion de Raymond Aron, condisciple de D. Lagache à l'École normale et lui aussi agrégé de philosophe. Mais on

pourrait aussi penser au cas de l'archéologie, histoire de l'art qui s'émancipera notamment de la tutelle de l'histoire.

Historiquement donc sociologie, psychologie, mais on pourrait aussi penser au cas de l'anthropologie, sont des spécialités de la philosophie qui s'émanciperont – avec plus ou moins de peine – de la tutelle de leur discipline mère. Et c'est ce qui explique qu'en France, nombre de leurs fondateurs soit de formation philosophique. Ce qui ne sera pas sans effet sur le type de sociologie, anthropologie, produite à l'époque et notamment leur ambition théorique et le rapport, plus ou moins conflictuel ou complexé, c'est selon, de leurs membres avec leur discipline mère<sup>25</sup>.

De manière symptomatique, le phénomène est moins sensible en psychologie. Sans doute en raison d'un processus d'autonomisation institutionnelle plus ancien, comme de ses liens historiques avec la médecine et notamment la physiologie. Sachant aussi qu'une branche plus tardive de la psychologie, en l'occurrence la psychanalyse, conservera, et conserve d'ailleurs toujours, nettement plus de lien avec la philosophie, la littérature, les arts, *etc.*, soit avec les autres disciplines de lettres. Ce qui, sans doute, n'est pas sans lien avec la fortune intellectuelle du lacanisme en France.

L'étude des transformations morphologiques du corps enseignant des facultés des lettres avant 68 permet ainsi de mettre en évidence un premier décrochage d'avec les humanités classiques (latin, grec), la relativisation des périodes historiques les plus anciennes au profit des plus contemporaines, l'ascension des langues vivantes et enfin le recul de la philosophie au profit de sciences humaines conquérantes. Autant d'évolutions traduisant une aspiration collective vers plus de scientificité qui, dès 1958, conduisent à débaptiser les facultés des lettres, qui deviennent donc des facultés des lettres et sciences humaines.

On peut d'ailleurs se demander si, dans les années 60, la volonté de faire de la linguistique, mais aussi du marxisme (Althusser), de la psychanalyse (Lacan), de la sociologie (Bourdieu et Passeron), *etc.*, de véritables sciences, tout comme la multiplication dans certaines disciplines de lettres de nouvelles disciplines, ou spécialités, plus ou moins éphémères, en « logie », comme la sémiologie, la grammatologie, l'archéologie (au sens foucaldien), *etc.*, ne traduisent pas le souhait de certaines disciplines montantes, ou en voie de renouvellement, de « faire science », et donc de se démarquer des humanités et de leurs anciennes méthodes. Mais peut-être aussi de réagir à la montée des sciences dites « exactes », que souligne notamment l'ascension contemporaine du baccalauréat scientifique dans l'enseignement secondaire, l'avènement de la « déconstruction » et du « post-modernisme » traduisant ensuite le reflux de cette ambition.

Tableau n° 3 : Évolution du nombre d'enseignants dans les universités françaises en lettres, sciences humaines de 1929 à 1967

|      | Professeur | Maître de conférences | Maître-assistant, assistant | Ensemble |
|------|------------|-----------------------|-----------------------------|----------|
| 1929 | 163        | 70                    | 45                          | 278      |
| 1950 | 224        | 155                   | 132                         | 511      |
| 1956 | /          | /                     | /                           | 668      |
| 1958 | 266        | 288                   | 255                         | 809      |
| 1959 | 285        | 318                   | 371                         | 974      |
| 1961 | 293        | 360                   | 497                         | 1150     |
| 1963 | 309        | 429                   | 864                         | 1 602    |
| 1964 | 330        | 502                   | 1 138                       | 1 970    |
| 1965 | 326        | 622                   | 1 646                       | 2 730    |
| 1966 | 373        | 674                   | 2 139                       | 3 186    |
| 1967 | 396        | 772                   | 2 740                       | 3 908    |

Sources : De 1929 à 1964, Direction de l'enseignement supérieur, « Évolution du personnel enseignant des universités de 1928-29 à 1963-64 », *Doc.* n°1511. Charles Soulié (dir.), *Un Mythe à détruire ? Origines et destin du Centre universitaire expérimental de Vincennes*, Presses universitaires de Vincennes, 2012, p. 479.

Les transformations disciplinaires décrites précédemment s'opèrent aussi à la faveur d'une massification de l'enseignement supérieur. Ainsi, il y a moins de 1 000 enseignants titulaires en lettres et sciences humaines en 1959, contre près de quatre fois plus à la veille de 68. À la faveur de cette première massification, on change donc d'univers tant social que mental, et ce aussi bien du côté étudiant qu'enseignant. Et la remise en cause en 1968 de ce qu'on appellera le « pouvoir mandarin », exercé par les professeurs hommes les plus âgés et les plus titrés de la Sorbonne contrôlant le recrutement national de chaque discipline, est fortement liée à cette expansion du corps enseignant. Et plus particulièrement à l'accroissement plus rapide des effectifs d'enseignants de rang subalterne, plus jeunes, proportionnellement plus nombreux dans les disciplines nouvelles (et par conséquent à faible légitimité académique), souvent politiquement plus remuantes et dont certaines, bousculant les anciennes humanités plus ou moins assoupies, se targuent parfois d'une scientificité accrue (sociologie, psychologie, ethnologie, linguistique...) <sup>26</sup>.

#### LA LINGUISTIQUE, « DISCIPLINE PILOTE » DES ANNÉES 60

Dans les années 60, la linguistique s'affirme en se détachant progressivement de l'ancienne philologie et des études littéraires classiques, en privilégiant l'approche synchronique sur l'approche

diachronique (on retrouve alors l'opposition entre « structure » et « histoire » qui alimente nombre de débats intellectuels de l'époque), ainsi qu'en modélisant/théorisant de façon de plus en plus hardie, rompant alors fortement avec le régime théorique ordinairement plus mesuré et éclectique des belles lettres. Ainsi à la fin des années 1960, la linguistique est sur « *l'avant-scène de la modernité culturelle. Avancée comme référence majeure par les maîtres du structuralisme généralisé, à commencer par Lévi-Strauss, elle était généralement désignée comme une discipline pilote des sciences humaines, modèle à suivre en matière de théorie et de méthodologie pour atteindre en ces domaines à la scientificité.* »<sup>27</sup>

Cette discipline, où les étrangers qu'ils soient étudiants ou enseignants jouent un rôle essentiel, connaît alors une expansion démographique foudroyante. Comme l'expliquent Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé : « *En 1959, à Paris, la Sorbonne est toujours l'unique faculté des lettres d'État, dotée d'un unique professeur de linguistique, sans assistant. Dix ans plus tard, l'université de Paris est éclatée en une douzaine d'universités autonomes, et la linguistique est représentée dans la moitié d'entre elles par un département comprenant au moins une dizaine d'enseignants. On ne s'étonnera pas que ces enseignants appartiennent pour la plupart à cette génération de linguistes autodidactes qui décidèrent un jour qu'ils sortiraient de leurs copies de lycée et à qui les hasards de la démographie offrirent à la fin des années 60 des places d'assistants d'université pour leurs connaissances toutes neuves.* »<sup>28</sup>

Cette remise en cause du « pouvoir mandarinal » est aussi favorisée par le changement d'échelle démographique des facultés des lettres. Aux milieux d'interconnaissance des années 40/50 se sont substitués des univers beaucoup plus vastes et moins intégrés avec, pour reprendre un schème emprunté à Norbert Elias, des quartiers périphériques s'opposant de manière croissante aux quartiers centraux. Ce qui, dans un contexte de politisation généralisée des débats tant pédagogiques que scientifiques, aura notamment des effets dans la lutte pour le pouvoir local et alimentera l'instabilité politique chronique des institutions universitaires de la fin des années 60, début des années 70. À cela, on peut ajouter la dispersion croissante des locaux d'enseignement, la création parfois précipitée d'universités nouvelles, de campus périphériques plus ou moins bien équipés et desservis, *etc.*, autant de facteurs qui, en se combinant différemment selon les contextes locaux, contribueront à une remise en cause plus ou moins violente de l'ordre académique traditionnel, tant dans ses hiérarchies sociales que symboliques.

En même temps qu'il se rajeunit, alimentant ainsi un conflit des générations universitaires faisant lui-même écho à un conflit des

générations plus vaste, le corps enseignant se féminise. Ainsi en 1967, on compte 7,5 % de femmes chez les professeurs et maîtres de conférences, ce taux s'élevant à 21,6 % chez les maîtres-assistants. Laquelle féminisation a manifestement un coût pour ces pionnières. Ainsi, on note que près de 50 % des femmes professeurs et maîtres assistants sont célibataires. Et ce alors que ce taux est un peu inférieur à 10 % pour l'ensemble de la population française féminine comparable de l'époque<sup>29</sup>.

#### DE STANFORD À CRETEIL

Anne Fagot-Largeault est une normalienne philosophe des sciences, professeur honoraire au Collège de France et membre fondateur du Réseau International des Femmes Philosophes. Elle obtient l'agrégation de philosophie en 1961, enseigne dans le secondaire puis en 1966 se retrouve assistante de Gilbert Simondon à la Sorbonne où, à la faveur de l'expansion des effectifs étudiants en psychologie, elle se retrouve à enseigner la philosophie aux étudiants en psychologie : *« À l'issue de l'année d'assistanat, j'expliquai à Simondon que, si la psychologie s'individualisait comme science, il fallait que j'aie à apprendre la philosophie des sciences, c'est-à-dire la logique, aux États-Unis. Il déclara ne pas comprendre comment une femme pouvait s'intéresser à des choses aussi abstraites que la logique et les mathématiques, mais il soutint mon projet. [...] Je partis aux États-Unis pour un an (sans savoir l'anglais), j'y restais quatre ans, et revins avec un PhD de logique et philosophie des sciences. Ces quatre années aux États-Unis (dont trois financées par l'université de Stanford) furent une grande chance. Le programme de logique et philosophie des sciences était superbe. [...] J'appris à travailler. Oubliée la rhétorique de la khâgne : il était impossible ici de se tirer d'affaire par une pirouette verbale. Les professeurs donnaient l'exemple, faisant relire et critiquer leurs articles, avant publication, par les étudiants. [...] »*

*Pourquoi n'être pas restée aux États-Unis ? Parce que Georges Canguilhem m'a fait revenir en m' enjoignant de poser ma candidature à Créteil. Je n'ai jamais su comment il avait retrouvé ma trace à Stanford. J'ai su que j'étais embauchée comme assistant à l'université de Paris XII. Cette université, en septembre 1971, était en cours de construction dans la boue et les bulldozers. Ce fut un choc culturel. J'arrivais d'un lieu où le savoir était honoré, le travail respecté. Je tombai dans un lieu où le travail intellectuel semblait n'avoir aucun sens : bâtiments inconfortables, bibliothèque inexistante, enseignants partagés entre communisme et maoïsme, étudiants en révolution permanente (ils ne rêvaient que de réitérer 68, sortir dans les rues et faire le coup de poing avec la police). Le patron de mon département,*

*Olivier Bloch, essaya bien de mettre de l'ordre, mais on se souvient que le début des années 70 fut ingrat sur les campus. »<sup>30</sup>*

## DES SCIENCES DE L'HOMME AUX ÉTUDES PLURIDISCIPLINAIRES

La croissance rapide des effectifs enseignants se poursuit jusqu'au milieu des années 1970. C'est donc dans un contexte de fort recrutement, renouvellement générationnel plus ou moins conflictuel, que l'université française d'après 68 se métamorphose. Ce qui explique sans doute l'optimisme et l'enthousiasme de certains acteurs de l'époque qui, dans l'improvisation un peu folle de l'époque et que soulignent par exemple les procédures de recrutement des personnels tant enseignants, administratifs que techniques, pensent pouvoir révolutionner l'université française (voire la société toute entière...), ou à défaut les programmes, pratiques d'enseignement comme de recherche dans leur discipline.

Ainsi, la Loi d'orientation promulguée à l'automne 68 et fondée sur les principes de l'« autonomie », de la « participation » et de la « pluridisciplinarité », aboutit à la disparition des chaires et facultés, à la recomposition des universités sur la base des UER, ainsi qu'à la partition de la Sorbonne en treize nouvelles universités, comme de nombre d'universités de province<sup>31</sup>. Des établissements expérimentaux comme ceux de Dauphine et de Vincennes sont aussi créés, avec pour mission de rénover l'enseignement supérieur en favorisant notamment le développement de nouvelles disciplines non orientées vers le professorat, disciplines souvent pluridisciplinaires et/ou à visée pratique, et pour certaines promises à un bel avenir démographique (gestion et sciences du management pour Dauphine, arts, psychanalyse, urbanisme, linguistique, informatique, *etc.*, pour Vincennes)<sup>32</sup>.

## LE RECRUTEMENT DU PREMIER PERSONNEL DE PARIS 13

Généralement, on pense que la période post 68 fut particulièrement troublée dans les facultés de lettres et sciences humaines. Mais l'improvisation semble aussi avoir été de mise ailleurs. Voici par exemple le témoignage de Jean Saurel, un professeur de physique premier président de Paris 13 Villetaneuse, futur recteur de l'académie de Créteil puis Directeur des Lycées au Ministère de l'Éducation nationale, et qui, en 1970, est chargé d'assurer le démarrage de cette université : « *On disposait de bâtiments en cours de construction, on avait des étudiants qui ne devaient pas être là, mais qui y étaient quand même, enfin qui commençaient à arriver. Il fallait donc faire fonctionner le système. Deuxième opération : il fallait des professeurs,*

*des maîtres assistants, enfin du personnel. Ça s'est très bien passé, puisqu'on m'a dit : « Débrouillez-vous ! ». On s'est donc débrouillés. Les commissions de nomination créées, on a eu une première fournée de professeurs nommés. Je parle des professeurs titulaires, les professeurs en titre. Une fois nommés, ils ont nommé des maîtres de conférences de l'époque, les professeurs de deuxième classe. Tout cela a pris une semaine. Les maîtres assistants ont été choisis, la totalité du personnel a été recrutée en quinze jours. On ne pouvait pas faire autrement. Bien entendu, cela a posé quelques problèmes avec la Sorbonne. [...]*

*En tant que physicien, ayant été nommé professeur sans l'aval de la « fédérale », j'avais été nommé membre de la commission de nomination pour les enseignants. Ça s'est fait comme ça, selon le sens du vent, avec de temps en temps des réflexions comme : « Il faut quand même que ça tourne. » On faisant donc tourner le système et je trouve que c'était une très bonne solution. Sur place les maîtres assistants se sont très bien débrouillés. Ils ont su obtenir des crédits par la taxe d'apprentissage. Par la suite, on s'est aperçu qu'on n'y avait pas droit, mais ça s'est arrangé quand même. Donc je crois me souvenir qu'on a pu démarrer vers le mois de novembre. [...] Le personnel auxiliaire été recruté à Saint-Denis, en huit jours aussi. On lui a appris rapidement ce qu'était un étudiant, ce qu'était une université. Finalement, je trouve que pour un démarrage sur les chapeaux de roues et en dehors des règles habituelles, ça ne s'est pas trop mal passé. [...]*

*Dix-huit mois plus tard, les magistrats de la Cour des comptes étudient les dossiers et me déclarent : « Vous savez que ce que vous avez fait n'est pas totalement régulier ? », ce à quoi j'ai répondu : « J'en suis totalement convaincu, mais il fallait que ça marche. » Ils ont approuvé : « On est bien d'accord, mais dans combien de temps pensez-vous que vous aurez pu régulariser ? » Ma réponse a été : « Deux ou trois ans », ce qui les a satisfaits. Je tiens à le raconter, parce qu'on dit généralement du mal de la Cour des comptes, mais ils ont été très bien. Quand vous démarrez quelque chose comme ça, vous le démarrez dans le brouillard. Il faut y aller gaiement, simplement en essayant de ne pas faire de trop grosses bêtises. »<sup>33</sup>*

Mais cette politique active de rénovation de l'enseignement supérieur, notamment alimentée par l'effervescence tant politique, sociale qu'intellectuelle de l'époque, s'essouffle rapidement et on observe un arrêt brutal de la croissance des effectifs enseignants à partir de 1973/74, le ministère d'Alice Saunier-Séité (1976-1981) correspondant alors à une période particulièrement difficile pour l'enseignement supérieur. Et ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980, soit à la faveur de la politique des 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, que les effectifs enseignants repartent à la hausse. Ces

phénomènes d'accordéon dans le recrutement sont à l'origine de la constitution de générations universitaires fortement différenciées et ils expliquent sans doute une bonne part de notre histoire universitaire, tant institutionnelle qu'intellectuelle, et notamment la permanence de ce que, faute de mieux, nous appellerons la génération 68<sup>34</sup>.

Tableau n° 4 : Évolution du nombre d'enseignants chercheurs dans les universités françaises en lettres et sciences humaines de 1967 à 2010

|      | Professeur | Maître de conférences, | Ensemble |
|------|------------|------------------------|----------|
| 1967 | 396        | 3 512                  | 3 908    |
| 1968 | 450        | 4 683                  | 5 133    |
| 1969 | 492        | 5 365                  | 5 782    |
| 1970 | /          | /                      | 6 722    |
| 1971 | /          | /                      | 7 100    |
| 1972 | 513        | 6 657                  | 7 170    |
| 1973 | /          | /                      | 7 429    |
| 1974 | 527        | 7 484                  | 8 011    |
| 1975 | 531        | 7 525                  | 8 056    |
| 1976 | 2 057      | 5 948                  | 8 005    |
| 1977 | 2 055      | 6 002                  | 8 057    |
| 1978 | 2 028      | 6 096                  | 8 124    |
| 1979 | 2 060      | 6 170                  | 8 230    |
| 1980 | 2 072      | 6 137                  | 8 209    |
| 1985 | 2 329      | 6 673                  | 9 002    |
| 1986 | 2 280      | 4 752                  | 7 032    |
| 1987 | 2 210      | 4 918                  | 7 128    |
| 1988 | 2 121      | 4 855                  | 6 976    |
| 1989 | 2 605      | 5 252                  | 7 857    |
| 1990 | 2 769      | 5 473                  | 8 242    |
| 1991 | 2 939      | 5 657                  | 8 596    |
| 1992 | 3 159      | 5 941                  | 9 100    |
| 1993 | 3 352      | 6 095                  | 9 447    |
| 1994 | 3 567      | 6 431                  | 9 998    |
| 1995 | 3 467      | 6 517                  | 9 984    |
| 1996 | 3 673      | 7 188                  | 10 861   |
| 1997 | 3 664      | 7 465                  | 11 129   |
| 1998 | 3 681      | 7 737                  | 11 418   |
| 1999 | 3 759      | 8 192                  | 11 951   |
| 2000 | 3 887      | 8 584                  | 12 471   |



|      |       |        |        |
|------|-------|--------|--------|
| 2001 | 3 949 | 8 925  | 12 874 |
| 2002 | 4 075 | 9 080  | 13 155 |
| 2003 | 4 090 | 9 430  | 13 520 |
| 2004 | 4 160 | 9 602  | 13 762 |
| 2010 | 4 693 | 11 118 | 15 811 |

Sources : Charles Soulié (dir), *op. cit.*, 2012, p. 479. Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement social*, n° 233, 2010, p. 4.1 (professeurs et maîtres de conférences associés compris)

*Nb* : en raison d'importants changements de nomenclatures opérés par le ministère au milieu des années 1970, puis 1980, on observe de fortes ruptures dans les séries statistiques selon le corps.

Tableau n° 5 : Répartition par disciplines des enseignants chercheurs de lettres et sciences humaines en France de 1967 à 2010

|                                                                | <b>Effectifs<br/>en 1967</b> | (part<br>relative) | <b>Effectifs<br/>en 1984</b> | (part<br>relative) | <b>Effectifs<br/>en 2010</b> | (part<br>relative) |
|----------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|------------------------------|--------------------|
| Littérature française                                          | 607                          | 16,4%              | 879                          | 12,2%              | 1 100                        | 7,2%               |
| Littératures comparées                                         | 81                           | 2,2%               | 168                          | 2,3%               | 232                          | 1,5%               |
| Linguistique                                                   | 75                           | 2%                 | 335                          | 4,6%               | 772                          | 5,1%               |
| <b>Groupe français</b>                                         | 763                          | 20,6%              | 1 382                        | 19%                | 2 104                        | 13,8%              |
| <b>Groupe lettres classiques</b>                               | 308                          | 8,3%               | 401                          | 5,5%               | 362                          | 2,4%               |
| Histoire ancienne et médiévale, archéologie, histoire de l'art | 254                          | 6,9%               | 429                          | 5,9%               | 797                          | 5,2%               |
| Histoire moderne et contemporaine                              | 312                          | 8,4%               | 560                          | 7,7%               | 1 118                        | 7,3%               |
| <b>Groupe histoire</b>                                         | 566                          | 15,3%              | 989                          | 13,6%              | 1915                         | 12,6%              |
| Géographie                                                     | 358                          | 9,7%               | 545                          | 7,5%               | 890                          | 5,8%               |
| Aménagement                                                    | 0                            | 0%                 | 106                          | 1,4%               | 245                          | 1,6%               |
| <b>Groupe géographie</b>                                       | 358                          | 9,7%               | 651                          | 8,9%               | 1 135                        | 7,4%               |
| Langues anglo-saxonnes                                         | 528                          | 14,3               | 1 097                        | 15%                | 1 812                        | 11,9%              |
| Langues romanes                                                | 302                          | 8,1%               | 521                          | 7,1%               | 1 029                        | 6,8%               |
| Langues germaniques                                            | 177                          | 4,8%               | 421                          | 5,8%               | 511                          | 3,4%               |
| Langues slaves                                                 | 63                           | 1,7%               | 127                          | 1,7%               | 145                          | 1%                 |
| Langues diverses (arabe, chinois, japonais, etc.)              | 62                           | 1,7%               | 104                          | 1,4%               | 422                          | 2,8%               |
| Cultures et langues régionales                                 | 6                            | 0,2%               | 15                           | 0,2%               | 56                           | 0,4%               |
| <b>Groupe langues</b>                                          | 1 138                        | 30,7%              | 2 285                        | 31,3%              | 3 975                        | 26,1%              |
| Philosophie                                                    | 225                          | 6,1%               | 330                          | 4,5%               | 406                          | 2,7%               |
| Psychologie                                                    | 224                          | 6,1%               | 404                          | 5,5%               | 1 316                        | 8,6%               |
| Sociologie                                                     | 95                           | 2,6%               | 289                          | 4%                 | 873                          | 5,7%               |
| Ethnologie/anthropologie                                       | 16                           | 0,4%               | 78                           | 1%                 | 207                          | 1,4%               |

|                                      |       |       |       |       |        |       |
|--------------------------------------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|
| <b>Groupe philosophie</b>            | 560   | 15,1% | 1 101 | 15,1% | 2 802  | 18,4% |
| Epistémologie, histoire des sciences | /     | /     | 44    | 0,6%  | 83     | 0,5%  |
| Sciences de l'éducation              | /     | /     | 170   | 2,3%  | 621    | 4,1%  |
| Arts                                 | /     | /     | 94    | 1,3%  | 629    | 4,1%  |
| STAPS                                | /     | /     | 18    | 0,2%  | 762    | 5%    |
| Information - communication          | /     | /     | 119   | 1,6%  | 772    | 5,1%  |
| <b>Groupe pluridisciplinaire</b>     | 0     | 0%    | 445   | 6,1%  | 2 867  | 18,8% |
| Divers, théologie                    | 9     | 0,2%  | 35    | 0,5%  | 59     | 0,4%  |
| Total                                | 3 702 | 100%  | 7 289 | 100%  | 15 219 | 100%  |

Sources : Pour 1967, Syndicat autonome du personnel enseignant des Facultés des Lettres de l'État, *Annuaire des Facultés des lettres et sciences humaines*. Pour 1984 et 2010, Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann, *op.cit*, p. 41-42.

Champ : Professeurs, maîtres de conférences, chargés d'enseignement, maîtres-assistants, assistants.

L'effectif des enseignants en lettres et sciences humaines double presque entre la fin des années 1990 et 2010. D'un point de vue strictement quantitatif on ne peut donc pas, concernant cette dernière période, parler d'un déclin des lettres et sciences humaines. Ce qu'on observe plutôt est une reprise, et un approfondissement, du processus de recomposition/diversification antérieur – il est vrai dans un contexte intellectuel nettement moins inventif que celui des années 1960/1970 – la part des disciplines classiques continuant de diminuer, tandis que celle des disciplines modernes croît et que de nouvelles disciplines prennent leur essor<sup>35</sup>. À la faveur de la création de nombre « d'antennes universitaires », IUT, ce processus s'accompagne aussi d'un phénomène de régionalisation croissant de l'enseignement supérieur qui favorise notamment sa professionnalisation, comme de féminisation accrue du corps enseignant<sup>36</sup>.

Si la part du groupe français reste relativement stable entre 1967 et 1984, la seconde massification qui débute à la fin des années 1990 lui est franchement défavorable. Et le phénomène est encore plus vif concernant les lettres classiques, dont la part ne cesse de diminuer depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Conjuguées avec la baisse continue depuis 1968 de la proportion de bacheliers littéraires dans l'ensemble des bacheliers généraux et la montée généralisée de l'utilitarisme dans l'université française depuis le début des années 90, ces évolutions alimentent fortement le pessimisme de leurs enseignant(e)s<sup>37</sup>.

Mais si dans le groupe français la littérature comparée, qui héritière lointaine des « littératures étrangères » du XIX<sup>e</sup> siècle vise notamment à moderniser les études littéraires via l'approche comparative et

multidisciplinaire des différentes littératures nationales, ne parvient guère à renverser le processus de relativisation démographique croissante des études littéraires à l'université, une autre sous-discipline, aujourd'hui pleinement autonome, en l'occurrence la linguistique, tire son épingle du jeu attendu qu'elle multiplie ses effectifs par plus de dix entre 1967 et 2010. Plus exactement, la période immédiatement consécutive à 68 représente son âge d'or.

De leur côté, l'histoire et la géographie voient leur poids respectif diminuer. Mais le phénomène est à nouveau moins important concernant l'histoire moderne et contemporaine, tandis qu'en géographie s'opère un phénomène de substitution partielle avec l'émergence d'une sous-discipline à visée directement pratique, en l'occurrence l'aménagement. Mais comme dans le cas du groupe français, la création de cette nouvelle discipline aux visées pourtant directement professionnalisantes ne suffit pas pour renverser la tendance générale à la baisse du groupe géographie.

Si les langues continuent de voir leur poids relatif augmenter après 68, à l'instar du groupe français la seconde massification leur est nettement moins favorable. Et c'est notamment le cas des langues anglo-saxonnes et germaniques, alors que les langues diverses rassemblant l'arabe, le chinois, le japonais, *etc.*, voient leur part doubler, phénomène à rapporter sans doute à des évolutions géopolitiques globales. Dans certains établissements périphériques le nombre d'enseignants en allemand, italien, langues slaves, portugais (mais aussi langues anciennes) excède même celui des étudiants inscrits en Licence dans ces disciplines. Lesquels enseignants sont donc conduits à s'interroger sur leur utilité tant sociale qu'intellectuelle, le coût de la formation délivrée aux quelques étudiants encore présents s'avérant alors exorbitant hors mutualisation. Dans certains cas, cela conduit même à la disparition pure et simple de ces disciplines, ou à leur sublimation en « formation orchidée » comme par exemple à l'université de Strasbourg<sup>38</sup>.

Il faut signaler aussi qu'en langues, et dans l'effervescence créatrice du début des années 1970, sont apparues les formations de Langues étrangères appliquées (LEA), lesquelles sont directement orientées vers les emplois du secteur privé<sup>39</sup>. Et celles-ci conservent mieux leurs effectifs étudiants que les formations de Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), l'enseignement de la littérature, jugé à la fois inutile et trop sélectif, exerçant même parfois un effet repoussoir auprès de certain(e)s étudiant(e)s, plus intéressé(e)s par les opportunités professionnelles et de voyages supposées du *Wall Street English* que par la prose de Shakespeare ou Milton.

Dans le groupe philosophie, la part de la philosophie *stricto sensu* continue de décroître. Mais à l'inverse de ce qu'on observe en lettres, la

relativisation démographique de cette discipline (toujours très masculine ce qui – semble-t-il – n'est pas sans travailler les femmes de cette discipline, s'interrogeant alors notamment sur « le sexe du concept » et les rapports entre *libido sciendi* et *libido dominandi*) ne paraît pas entamer son crédit symbolique<sup>40</sup>. Et il semble même qu'alors, joue un effet de rareté relative notamment alimenté par la persistance de l'élitisme tant scolaire que social de son recrutement en raison de ses liens très étroits avec le sous-système des classes préparatoires et grandes écoles. Ce qu'atteste le retour en grâce contemporain de cette discipline dans les grands médias intellectuels et la posture épistémologique surplombante que nombre d'autres disciplines continuent à lui accorder<sup>41</sup>.

Dans ce dernier groupe, les disciplines modernes des années 1960, en l'occurrence la psychologie, la sociologie comme l'ethnologie, continuent de voir leur poids relatif augmenter. Mais, et c'est là sans doute la grande nouveauté des années 1990/2000, elles seront bientôt rattrapées, et sans doute dépassées, par des disciplines rassemblées dans un groupe plus ou moins hétéroclite que, faute de mieux, nous avons baptisé « pluridisciplinaire » et qui rassemble les sciences de l'éducation, l'épistémologie, l'histoire des sciences, les arts, l'information communication et enfin les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Dénuée de toute existence disciplinaire autonome en 1967, cette troisième génération de disciplines de lettres et sciences humaines rassemble aujourd'hui, à elle seule, plus de 18 % des enseignants de cette faculté. Et parmi elles les arts, l'information communication et les STAPS, ont connu des taux de croissance vertigineux. Comparées aux disciplines canoniques, ces disciplines tard venues et au statut épistémologique plus ou moins incertain n'ont pas une légitimité académique, ou scientifique, très élevée. Mais avec leur insistance précoce sur la pratique, leurs stages dès la licence et leurs nombreux masters professionnels, elles répondent manifestement mieux aux attentes d'une fraction importante des étudiants d'aujourd'hui pour lesquels le chômage des jeunes est une réalité autrement plus pressante que pour leurs aînés des années 1960/1970, qui de surcroît provenaient aussi de milieux plus favorisés.

Le cas des disciplines d'arts (arts plastiques, cinéma, musique, théâtre, danse, *etc.*, auxquelles on peut adjoindre l'histoire de l'art de création plus ancienne) est aussi très intéressant. En effet, leurs visées professionnelles sont particulièrement diverses ce qui rejaillit sans doute sur leur régime épistémologique. Ainsi, celles-ci semblent aussi bien pouvoir préparer aux fonctions d'artiste, de critique, d'enseignant (du secondaire, comme d'école privées), de professionnels du management artistique, de l'action culturelle, de l'événementiel, de la publicité, mais

aussi de la recherche comme de la conservation (grands organismes, patrimoine, musée, érudition, *etc.*).

#### VERS « L'ÉCONOMIE DU SAVOIR » ?

Alors ce phénomène de relativisation démographique des disciplines traditionnelles les plus livresques, mais aussi des plus théoriques et gratuites et les plus orientées vers le passé, l'érudition, ou la recherche fondamentale, et finalement la fonction publique, se retrouve dans les facultés de sciences comme de droit. Et il se traduit déjà par l'ascension fulgurante de deux disciplines transversales qui, comme l'information-communication, sont particulièrement emblématiques de la modernité, en l'occurrence l'informatique et la gestion<sup>42</sup>. Non seulement leurs effectifs croissent très rapidement, mais leur enseignement (comme celui de la communication) se répand dans toutes les disciplines soucieuses de « professionnaliser » leur formation (notamment en master, mais plus seulement...), comme dans les écoles d'ingénieurs ou d'arts. De même, elles connaissent un développement très rapide dans le secteur privé, au travers notamment du boom contemporain des écoles de commerce, gestion, comme d'ingénieur informatique.

« VOUS AVEZ LE DROIT DE FAIRE LITTÉRATURE ANCIENNE,  
MAIS... »

En avril 2007, et ce alors qu'il est candidat à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy déclare dans un entretien au journal gratuit *20 minutes* : « Dans les universités, chacun choisira sa filière, mais l'État n'est pas obligé de financer les filières qui conduisent au chômage. [...] Vous avez le droit de faire littérature ancienne, mais le contribuable n'a pas forcément à payer vos études de littératures anciennes si au bout il y a 1 000 étudiants pour deux places. Les universités auront davantage d'argent pour créer des filières dans l'informatique, dans les mathématiques, dans les sciences économiques. Le plaisir de la connaissance est formidable mais l'État doit se préoccuper d'abord de la réussite professionnelle des jeunes. »

Ce n'était pas la première fois que le futur président de la République s'en prenait à la culture lettrée. Ainsi, et comme le rappelle Clarisse Fabre : « le 23 février 2006, à Lyon, il promettait devant une assemblée de fonctionnaires d'« en finir avec la pression des concours et des examens ». Il avait alors lancé : “L'autre jour, je m'amusais – on s'amuse comme on peut – à regarder le programme du concours d'attaché d'administration. Un sadique ou un imbécile avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur *La Princesse de Clèves*. Je ne sais pas si cela vous est arrivé de demander à la guichetière ce

qu'elle pensait de *La Princesse de Clèves*. Imaginez un peu le spectacle !” Deux ans plus tard, en juillet 2008, le chef de l'État revenait à la charge. À l'occasion d'un déplacement dans un centre de vacances en Loire-Atlantique, il faisait l'apologie du bénévolat qui, disait-il, devait être reconnu par les concours administratifs : “Car ça vaut autant que de savoir par cœur *La Princesse de Clèves*. J'ai rien contre, mais... bon, j'avais beaucoup souffert sur elle”, souriait-il. »<sup>43</sup>

Ces évolutions sont mondiales et elles s'accompagnent généralement d'un processus de privatisation croissante de l'enseignement supérieur, comme d'explosion des frais d'inscription, lui-même accompagné d'un renforcement des hiérarchies entre établissements, disciplines, au nom notamment de la création de « centres d'excellence » régionaux censés être visibles depuis Shanghai<sup>44</sup>. Ainsi dans la plupart des pays du monde, on assiste à un déclassement des anciens modèles de formation, comme des disciplines, agents, qui en sont les porteurs, et à un remodelage de ce que, depuis la réforme du LMD, on appelle « l'offre de formation » autour des attentes supposées des entreprises. Lequel s'accompagne aussi d'une réduction croissante de l'autonomie tant académique que scientifique, en raison notamment du développement exponentiel de la bureaucratie et d'une « gouvernance » de moins en moins collégiale et de plus en plus autoritaire et manageriale.

Au travers du développement des « savoirs de marché », lui-même concomitant d'une réduction généralisée du périmètre du service public, l'objectif est notamment d'accroître « l'employabilité » des étudiants en développant leurs « compétences transversales » et par là de former des habitus entrepreneuriaux polyvalents et dynamiques adaptés à la précarisation croissante du travail, comme aux contraintes de l'économie de marché. La nouvelle étape du processus de mondialisation de la production comme des échanges conduit donc à une transformation profonde de la culture académique, comme de la culture en général et qu'attestent aussi les transformations rapides du monde de la presse comme de l'édition. Laquelle aboutit à une relativisation quelque peu paradoxale du capital culturel au profit du capital économique, dans ce qui se présente pourtant souvent comme une société, ou plutôt une « économie du savoir », le savoir étant alors – pour parler comme Marx – de plus en plus conçu comme la principale « force productive » des sociétés postindustrielles.

---

<sup>1</sup> *Méditations pascaliennes*, Seuil, 1997, p. 21.

<sup>2</sup> *Homo historicus. Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Armand Colin, 2013, p. 109.

<sup>3</sup> Un grand merci à Sylvie Triaire, Clémence Cardon-Quint et François Rastier pour leurs suggestions et références bibliographiques.

<sup>4</sup> Christophe Charle, *La République des universitaires 1870-1940*, Seuil, 1994, p. 177.

<sup>5</sup> Notre analyse est centrée sur les facultés de lettres. Mais à Paris, on trouve aussi des enseignants du supérieur de ces disciplines dans d'autres établissements. Ainsi en 1946, Christophe Charle en compte 22 en sciences historiques à l'EPHE, 8 à l'École des Chartes, 46 aux Langues orientales, 40 au Collège de France (lettres et sciences confondues) et 24 à l'École du Louvre, soit un effectif proche de celui de la Sorbonne lettres de l'époque (112). On note aussi que ces institutions ont un recrutement quelque peu différent de celui des facultés des lettres traditionnelles et qu'elles offrent ainsi la possibilité de carrières alternatives. Ce qui, plus tard, sera aussi le cas avec le CNRS et explique par exemple que le Collège de France ait pu être un lieu de rassemblement « des hérétiques consacrés ». Cf. Christophe Charle, « Les femmes dans l'enseignement supérieur. Dynamiques et freins d'une présence 1946-1992 », in *Avenirs et avant-gardes en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, hommage à Madeleine Rebérioux*, dir. Vincent Duclert, Rémi Fabre, Patrick Fridenson, La Découverte, 1999, p. 87.

<sup>6</sup> Ainsi, comparant en 1887 les effectifs enseignants des universités françaises à ceux des universités allemandes, Durkheim écrit : « la plupart de nos facultés avec leur unique philosophe font maigre figure à côté de cette armée compacte. » Cité par Christophe Charle, *op. cit.*, 1994, p. 31.

<sup>7</sup> Cf. Christophe Charle, *op. cit.*, 1999, p. 84 et 87. Ce n'est donc qu'en 1947 que la Sorbonne lettres recrute sa première professeure femme, en l'occurrence Marie-Jeanne Durry, professeure en « langue et littérature française » et qui, comme nombre de précurseurs, était particulièrement dotée. En effet, il s'agit d'une ancienne élève de l'ENS Sèvres, agrégée de lettres, épouse de Marcel Durry, un normalien latiniste de la promotion 1919, lui-même professeur à la Sorbonne depuis 1941 et qui sera doyen de cet établissement en 68. Cf. Christophe Charle, *op. cit.*, 1994, p. 218.

<sup>8</sup> Cf. « Le plaisir de l'historien », *Essais d'ego-histoire*, textes réunis et présentés par Pierre Nora, Gallimard, 1987, p. 129.

<sup>9</sup> On sait aussi qu'en 1948, la Sorbonne délivre 50,7 % des licences de lettres et 81 % des doctorats d'État. Cf. <http://www.education.gouv.fr/acadoc/> « L'enseignement supérieur : 1946-47, 1947-48 », *Notice* n° 10702.

<sup>10</sup> Concernant le rapport à l'étranger de l'université de Strasbourg durant cette période, voir l'article iconoclaste (et salutaire) de Françoise Olivier-Utard, « L'université de Strasbourg de 1913 à 1939 : s'ouvrir à l'international mais ignorer l'Allemagne », *Les Cahiers du Framespa*, n° 6, 2010.

<sup>11</sup> Cf. Paul Gerbod, « Le personnel enseignant des facultés des lettres et sa contribution à la recherche et au changement culturel (1870-1939) », in Christophe Charle et Régine Ferré, *Le Personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Éditions du CNRS, 1985, p. 188.

<sup>12</sup> Cf. Paul Gerbod, *op. cit.*, p. 189.

<sup>13</sup> Cf. C. Charle, *op. cit.*, 1994, p. 27.

<sup>14</sup> Sur ce point : Jean-Philippe Legois, *La Sorbonne avant mai 68: chronique de la crise universitaire des années 60 à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris*, Maîtrise d'histoire, Paris I, 1993.

<sup>15</sup> Je remercie Michel Debeauvais d'avoir attiré mon attention sur ces armoiries et Stéphanie Méchine pour ses informations complémentaires. Selon Jean Bonnot (*La Sorbonne, sa vie, son rôle, son œuvre à travers les siècles*, PUF, 1936, p. 58-59), la première reproduction de ces armoiries daterait de 1510. À l'époque, elles ornaient les livres d'Henri Estienne, tandis qu'au XVI<sup>e</sup> siècle elles figurent en tête des mandements du recteur.

<sup>16</sup> Cf. *Homo historicus*, *op. cit.*, p. 184.

<sup>17</sup> Concernant l'histoire de l'enseignement des littératures étrangères à l'université : Michel Espagne, *Le Paradigme de l'étranger : les chaires de littérature étrangère au XIX<sup>e</sup> siècle*, Cerf, 1993. Concernant l'institutionnalisation universitaire de la géographie, les particularités de son public comme de sa position dans l'espace des lettres et sciences humaines : Catherine Rhein, « La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale ? (1860-1920) », *Revue Française de sociologie*, XXIII, 1982 : Béatrice Giblin, « 'La géographie discipline asservie' ou l'histoire d'un combat perdu pour la géographie », *Hérodote*, n° 20, janvier-février 1986 : Olivier Dumoulin, « À l'aune de Vichy ? La naissance de l'agrégation de géographie », in André Gueslin (dir), *Les Facs sous Vichy*, Publications de l'Institut d'études du Massif central, Université Blaise Pascal, 1999.

<sup>18</sup> Michel Espagne, *op. cit.*, p. 118.

<sup>19</sup> Ainsi, c'est dans une logique diplomatique qu'en 1918 est créée la première chaire de littérature et civilisation américaine de la Sorbonne. Et ce n'est qu'en 1949 qu'est introduit un certificat d'américain dans la licence d'anglais, deux auteurs américains apparaissant alors au programme de l'agrégation d'anglais. Cf. Marie-Pierre Pouly, *L'"esprit" du capitalisme et le corps des lettrés. L'inscription scolaire de l'anglais et sa différenciation. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, doctorat de sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, décembre 2009, p. 562 et 582.

<sup>20</sup> Concernant la création de la licence (1946/47), du DES (1948), puis de l'agrégation (1959) de lettres modernes : Clémence Cardon-Quint, « Des lettres impures ? Les lettres modernes, de l'institution à la consécration (1946-début des années 1980) », *Histoire de l'éducation*, n° 129, janvier-mars 2011. Cet article décrit bien les résistances de la « Franco-ancienne », soit de la Société des professeurs de français et de langues anciennes dirigée par Maurice Lacroix de 1946 à 1959, et alliée notamment à l'association Guillaume Budé où se retrouvent la plupart des professeurs de langues anciennes de l'enseignement supérieur, à l'instauration d'un cursus complet de lettres modernes dans les universités. À l'inspection générale, ce projet sera activement soutenu par Jean Guéhenno, un agrégé de lettres d'origine populaire (son père était cordonnier), qui très tôt dénoncera le rôle de « faiseuse de maîtres » que l'enseignement secondaire faisait jouer aux humanités (cf. p. 51).

<sup>21</sup> Selon C. Cardon-Quint : « Après un relatif maintien au cours des années 1950, la proportion des licences de lettres classiques sur le total des licences de lettres délivrées déclina de 71 % en 1959 à 32 % en 1967. » *Op. cit.*, p. 61.

<sup>22</sup> Cf. Paul Gerbod, *op. cit.*, p. 190.

<sup>23</sup> En 1949, le titulaire de cette chaire est Barthélémy-Amédée Pocquet du Haut Jussé, auteur d'un doctorat d'État intitulé *Les Papes et les ducs de Bretagne, essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État*. Ce doctorat sera publié en 1928 chez De Boccard à Paris, puis réédité en 2000 aux éditions Coop-Breizh.

<sup>24</sup> Cf. Michel Denis, « L'approche régionale », in *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, François Bédarida (dir.), Éditions de la MSH, 1995, p. 188.

<sup>25</sup> Rappelons que l'ouvrage de Michel Foucault *Les Mots et les choses* qui dénie, ou du moins relativise, notamment la scientificité des sciences humaines, date de 1966.

<sup>26</sup> Sur ce point, on consultera avec profit l'ouvrage de Pierre Bourdieu intitulé *Homo academicus* et qui offre son analyse du « moment critique » de 68 (Minuit, 1984).

<sup>27</sup> Cf. Jean-Claude Chevalier, Pierre Encrevé, *Combats pour la linguistique de Martinet à Kristeva*, ENS édition, 2006, p. 309.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 309.

<sup>29</sup> Cf. Roland Pressat, « Professeurs et maîtres-assistants de l'enseignement supérieur (lettres) », « Population » et l'enseignement, INED, PUF, 1970, p. 571.

<sup>30</sup> Cf. « Comment vient-on à la philosophie des sciences ? », in *La vocation philosophique*, textes présentés par Marianne Alphant, Bayard, 2004, p. 231-231.



Concernant la création de l'université de Créteil : Florence Bourillon, Laurent Coudroy de Lille, Nicolas Bertrand, Claire Blandin, Anece Oubaidourahman, *Aux origines de l'UPEC, 40 ans de réussites universitaires en banlieue-est*, éditions de l'UPEC, 2011.

<sup>31</sup> Concernant la partition de l'université de Lyon : Françoise Bayard, Bernard Comte, *L'Université Lyon 2, 1973-2004*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2004.

<sup>32</sup> Concernant la création de Dauphine : Dauphine Université Paris, *Dauphine de l'expérimentation à l'innovation*, Textuel, 2009. Celle de Vincennes : Charles Soulié (dir.), *op. cit.*, 2012.

<sup>33</sup> Cf. Jean Saurel : « Le démarrage de l'université », in Jacques Girault, Jean-Claude Lescure, Loïc Vadelorge (dir.), *Paris XIII, Histoire d'une université en banlieue (1970-2010)*, Berg International éditeurs, 2012, p. 53 et suivantes.

<sup>34</sup> Rappelons ici que l'ancienne ministre de l'enseignement supérieur du gouvernement Sarkozy, en l'occurrence Valérie Pécresse, dont le père est professeur en économie/gestion à Dauphine, HEC et Science po, s'était au travers de la LRU notamment fixée pour objectif de « réparer les dégâts de mai 68, qui avait cassé l'université ». Cf. *Le Figaro* du 27/09/10.

<sup>35</sup> Les clivages et routines facultaires ordinaires nous conduisent à laisser de côté la science politique, qui s'autonomise du droit au début des années 1970. Mais sans doute faudrait-il l'inclure dans cet espace afin de mieux comprendre les transformations de disciplines intellectuellement proches comme l'histoire (politique), ou la sociologie (politique). Dans cet ordre d'idée, on pourrait aussi penser à l'ascension contemporaine de disciplines comme l'économie et la gestion et au conflit des facultés qu'elle contribue à alimenter.

<sup>36</sup> Concernant la féminisation contemporaine de l'université : Huguette Delavaut *et ali*, *Les Enseignantes-chercheuses à l'université : demain la parité ?*, L'Harmattan, 2002. Christine Musselin, *Les Universitaires*, La Découverte, 2008, p. 20.

<sup>37</sup> Ainsi en 2005 les langues anciennes (54,3 %), la littérature comparée (54,2 %) et la littérature française (50,2 %) sont, avec le groupe langues (54,9 %), parmi les plus féminisées des disciplines de lettres et sciences humaines, tandis que la philosophie (22,5 %) et la théologie (19 %), à nouveau rapprochées, sont les plus masculines. Cf. Brice Le Gall et Charles Soulié, « Massification, professionnalisation et réforme du gouvernement des universités », in Christophe Charle et Charles Soulié, *Les Ravages de la « modernisation » universitaire*, Syllepse, 2007, p. 183-184.

<sup>38</sup> Cf. Nathalie Brafman et Isabelle Rey-Lefebvre, « Faute d'étudiants, des matières disparaissent », *Le Monde*, 31 mai 2012, p. 13. Signalons aussi que cette crise des « petites langues » s'observe aussi dans l'enseignement secondaire. Plus généralement à un niveau mondial, tout se passe comme si à la faveur de la mondialisation des échanges on observait un phénomène d'appauvrissement généralisé de la diversité des langues enseignées dans les universités, phénomène bien visible par exemple au Japon comme aux États-Unis.

<sup>39</sup> Concernant la création des LEA : Marie-Pierre Pouly, *op. cit.*, p. 738 et suivantes.

<sup>40</sup> Cf. Brice Le Gall, Charles Soulié, « Sociologie et philosophie, étude de leurs évolutions sociodémographiques à l'université depuis le début des années 1970 », *Regards sociologiques*, n° 36, 2008.

<sup>41</sup> Sur ce point, et concernant l'histoire mais des exemples pourraient être facilement trouvés dans nombre d'autres disciplines : Christophe Charle, *Homo historicus*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>42</sup> Sur ce point : Brice Le Gall et Charles Soulié, *op. cit.*, 2007, p. 187 et suivantes. Ainsi que Antoine Prost et Jean-Richard Cytermann, *op. cit.*, 2010, p. 41-42. Concernant la naissance et le développement très rapide de la discipline de gestion à l'université : Fabienne Pavis, « Une discipline "utile" dans l'enseignement supérieur :

promotion et appropriation de la gestion (1965-1975) », *Le Mouvement social*, n° 233, 2010.

<sup>43</sup> Cf. « Et Nicolas Sarkozy fit la fortune du roman de Md de La Fayette », *Le Monde*, 29 mars 2011.

<sup>44</sup> Dans les pays en voie de développement, notamment soumis aux injonctions des grandes organisations internationales à la libéralisation de l'enseignement supérieur, comme des services publics en général, et qui n'ont guère les moyens de résister à leurs bailleurs de fonds occidentaux, ces évolutions sont particulièrement marquées : Cf. Michèle Leclerc-Olive, Grazia Scarfò Ghellab et Anne-Catherine Wagner (dir.), *Les Mondes universitaires face au marché, création des savoirs et pratiques des acteurs*, Karthala, 2011.